

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 20 Mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 14 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt mars, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, M. GALLET, C. BIOLAY, G. MASRARI, J. DIZERENS, A. BOUSSER, J. DAZIN, Y. DUMAS, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, M. FOURNIER, Michèle GALLET, M. LAPTEVA, P. GUINOT, M. GRENIER, A. NEUSSER, M. CHALENDAR,

Absents : V. KRYCK, D. GANNE,

Absents excusés: J-M. PALINIEWICZ, C. TOWNSEND, J-O. RABOT, H. GRANGE,

Procurations: J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, J-O. RABOT à O. GUICHARD, C. TOWNSEND à M. GIRIAT, H. GRANGE à M. CHALENDAR,

Secrétaire de séance : O. GUICHARD,

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative.

## **2. Finances – Approbation du compte administratif 2022**

Le Conseil municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Jean-François OBEZ, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement	Investissement
Réalisation exercice 2022 Dépenses	4 870 709,02 €	4 358 504,33 €
Réalisation exercice 2022 Recettes	5 698 344 ,95 €	4 124 242,65 €
Report exercice 2021	0.00	2 275 273,49 €
Total des excédents (Réalizations + reports)	827 635,93 €	2 041 011,81 €

Restes à réaliser 2022 reportés en 2023 :

En dépenses d'investissement : 1 025 668,77 €

En recettes d'investissement : 0 €

Le Conseil municipal constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes. Il reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à la majorité de ses membres votants (2 abstentions : A. NEUSSER, G. MASRARI) :

- DEMANDE à Jean-François OBEZ, Maire, de quitter la salle du Conseil municipal,
- REMET la présidence au doyen du conseil municipal, M. GIRIAT,
- APPROUVE compte administratif 2022, tel que présenté.

Fait à Ornex, le 24 mars 2023

Le secrétaire de séance,  
O. GUICHARD

Le Maire,  
J-F. OBEZ

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 26 mars 2023  
Affiché le : 26 mars 2023

